



L'hôtellerie de plein air

Sources : INSEE, SPOT Auvergne, CDT03

Note méthodologique : Zonage territorial Urbain, Rural, Thermal utilisé dans le traitement et l'analyse des données :

- > **Urbain** : Agglomérations de Moulins, Montluçon et Vichy
- > **Thermal** : communes de Bourbon l'Archambault, Néris-les-Bains, Vichy – Bellerive-sur-Allier
- > **Rural** : ensembles des communes définies comme rurales au sens de l'INSEE

Avertissement : la commune de Vichy est uniquement incluse dans la zone thermale

En rassemblant **37% des lits touristiques marchands du département**, l'hôtellerie de plein air (classée et non classée) constitue la première forme d'hébergement marchand en capacité d'accueil. Elle enregistre 260 640 nuitées en 2009.

L'ESSENTIEL :

- Progression de 4% du volume global des nuitées par rapport à 2008 (+ 8% en Auvergne) avec un excellent mois d'août.
- Reprise de la fréquentation française (+ 7% de nuitées) et recul des nuitées étrangères (-4%).
- Baisse de 10 % de la fréquentation néerlandaise, stabilité des Britanniques et progression de la fréquentation belge et allemande.
- La fréquentation en emplacements nus progresse de 4% contre + 3,5% pour le locatif.
- La fréquentation en haut de gamme (3 et 4*) progresse de 4% contre + 2% pour l'entrée de gamme (1 et 2*).
- Le taux d'occupation gagne 1 point sur la saison, tiré par les mois de juin et août.

■ LE PARC

> 67 établissements :

- > 57 établissements classés en étoiles
- > 6 établissements classés « aires naturelles »
- > 4 établissements classés parcs résidentiels de loisirs (PRL)

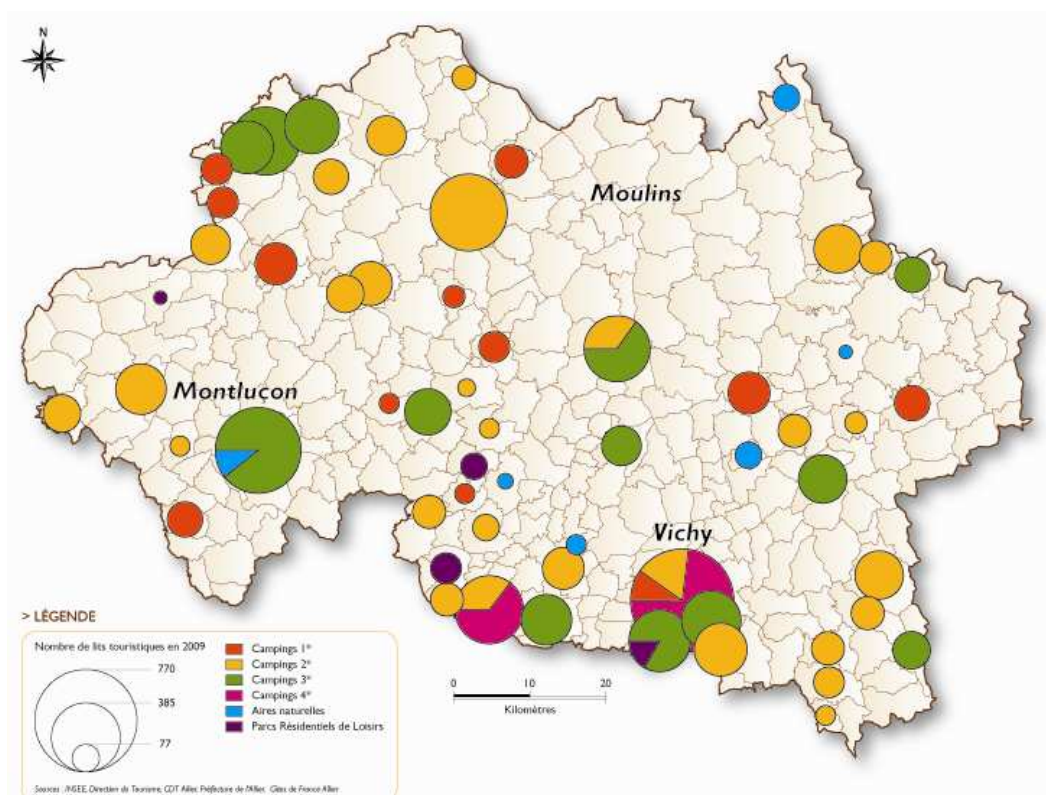
> 9 412 lits* :

- > 8 874 lits classés en étoiles
- > 303 lits classés « aires naturelles »
- > 235 lits classés parcs résidentiels de loisirs (PRL)

- estimation basée sur les ratios suivants : nb d'emplacements nus x 3 et nb d'emplacements locatifs x 4

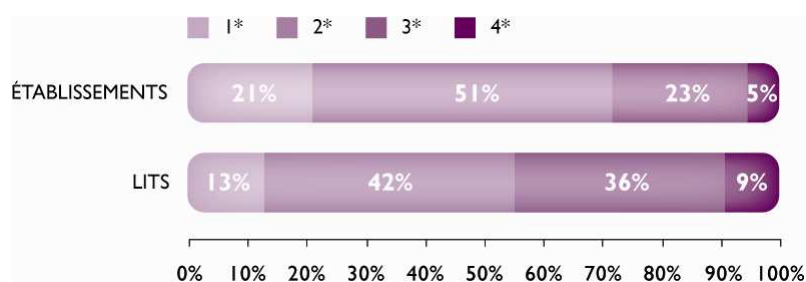
Avec **-9% de lits entre 2008 et 2009** et **-12% d'établissements**, le parc hôtelier de plein air est en baisse.

> Répartition géographique de la capacité d'accueil selon la catégorie de confort



55% des lits d'hôtellerie de plein air de l'Allier sont **classés en entrée de gamme**. Cette catégorie de lits est **en baisse de -6%** par rapport à 2008. **Le nombre de lits 3* passe lui de 31 à 36%** entre 2008 et 2009. Une majorité d'établissements reste concentrée sur une activité de « location d'emplacements secs », sans offrir de prestations de services et de loisirs en phase avec les attentes des clientèles.

> Répartition du parc selon la catégorie de classement (étoiles)



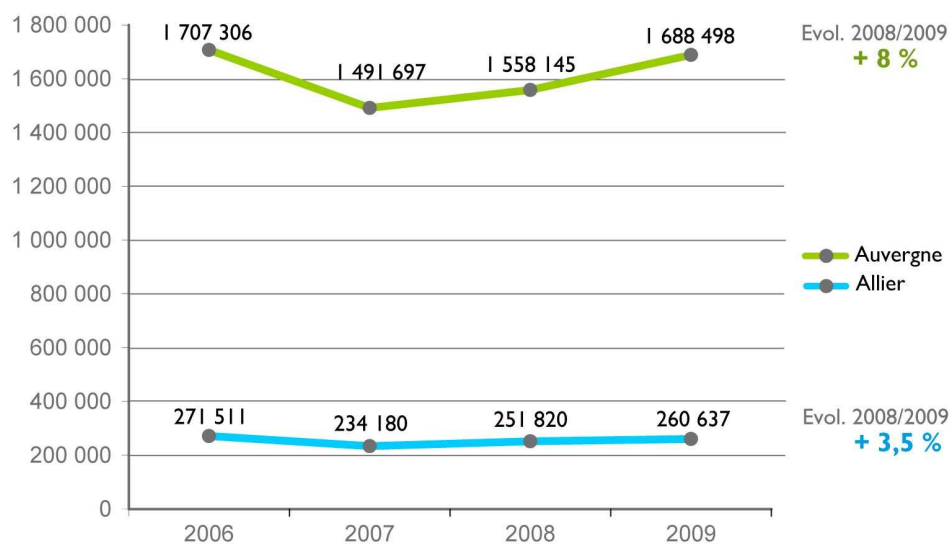
En outre, la capacité d'accueil moyenne des campings de l'Allier est nettement inférieure à celle des autres départements auvergnats : **50 emplacements en moyenne** contre 72 en Auvergne et 117 au niveau national. La taille réduite des équipements rend plus difficile leur rentabilité économique, particulièrement pour les petits établissements en gestion publique. Les services et équipements annexes, la typologie des emplacements, privilégiant notamment le locatif, ainsi que le mode de gestion, constituent également des facteurs qui influent sur la performance des établissements 3 ou 4*.

■ LA FREQUENTATION

2009 continue sur la lancée amorcée par l'année 2008 avec **+4% en termes de nuitées** en hébergement de plein air (+8% en Auvergne). Hormis l'Indre, tous les départements limitrophes à l'Allier enregistre une évolution de nuitées entre 2008 et 2009 supérieure à celle du département.

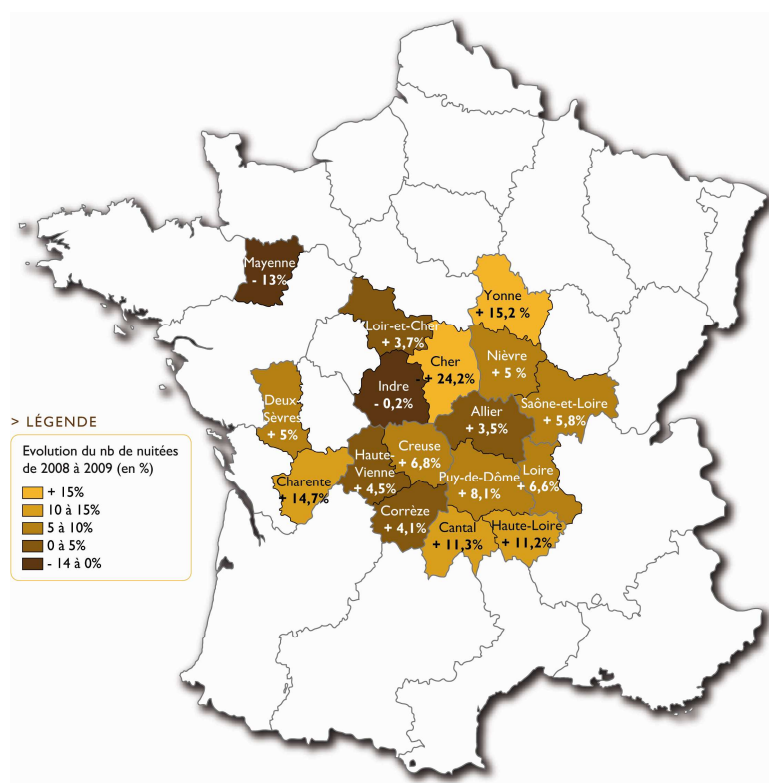
Le nombre de nuitées en emplacements locatifs, après une hausse de 18% en 2008, augmente seulement de 3,5% en 2009 (+10% en Auvergne) contre 4% pour les emplacements nus. (+8% en Auvergne). **Entre 2006 et 2009, la fréquentation des emplacements nus a baissé de 13% tandis que celle des emplacements locatifs a fortement augmenté (+ 18%).**

> Evolution de la fréquentation dans l'Allier et en Auvergne (nuitées)



Sources : INSEE - Direction du Tourisme - SPOT Auvergne

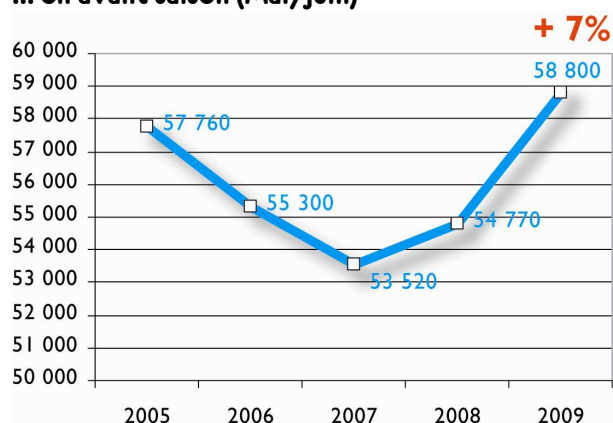
> Evolution du nombre de nuitées de 2008 à 2009 (en%)



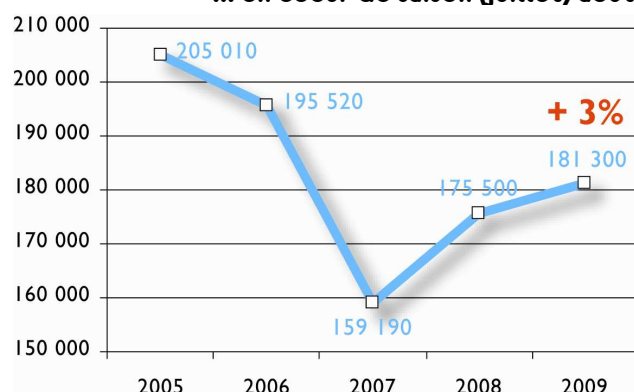
A l'instar de l'Auvergne, l'hôtellerie de plein air de l'Allier est marquée en 2009 par **une bonne avant saison avec +7% de nuitées** (+11,5% en Auvergne). En cœur de saison, les chiffres sont encore à la hausse : +3% dans l'Allier et +4,5 en Auvergne. A noter que le +13% de nuitées observées en août dans l'Allier compense les -7% de nuitées en juillet. **En après saison, l'Allier perd 5% de nuitées** par rapport à 2008 alors que l'Auvergne en gagne 11%.

> Evolution de la fréquentation en nombre de nuitées...

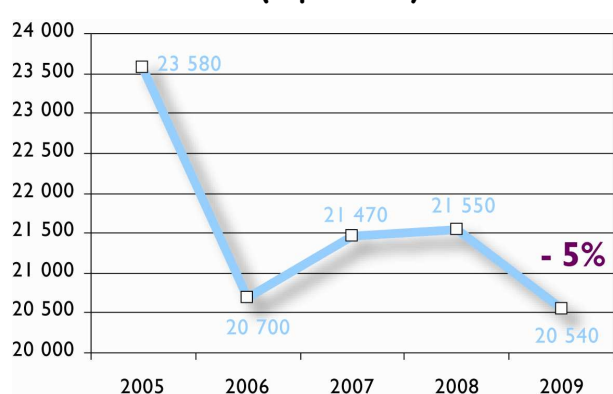
... en avant saison (Mai/juin)



... en cœur de saison (juillet/août)

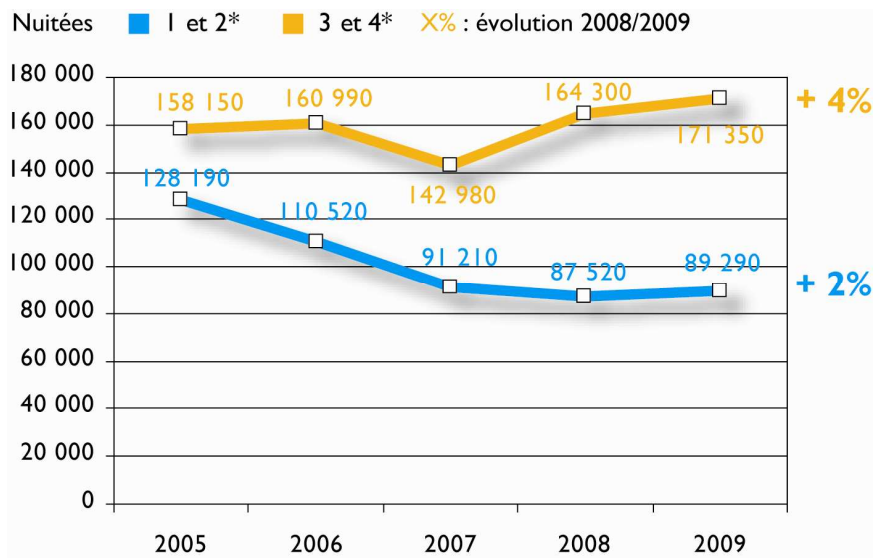


... en arrière saison (Septembre)



En baisse depuis 2006, le nombre de nuitées en 1 ou 2* augmente en 2009 de 2% par rapport à 2008. Le nombre de nuitées en 3 ou 4* continue l'ascension débutée en 2007 avec +4% de nuitées. **En 2009, les 3 ou 4* regroupent 66% des nuitées en hôtellerie de plein air.**

> Evolution de la fréquentation selon le classement (2004-2009 - nuitées)



Le taux d'occupation des établissements 3 et 4* est également supérieur à celui des établissements 1 ou 2*. Il en va de même pour la durée moyenne de séjour même si les établissements haut de gamme perdent 0,3 jour de durée moyenne de séjour alors que les établissements d'entrée de gamme gagnent 0,1 jour. **Entre 2006 et 2009, la fréquentation des établissements 3 et 4 étoiles progresse de 6% tandis que celle des campings 1 et 2 étoiles s'écroule avec une baisse de 19%.**

> Fréquentation selon le classement

	1-2*	3-4*	Total
Nuitées	89 290	171 350	260 640
Taux d'occupation	18,2%	35,7%	26,2%
Durée moyenne de séjour	3	3,3	3,2

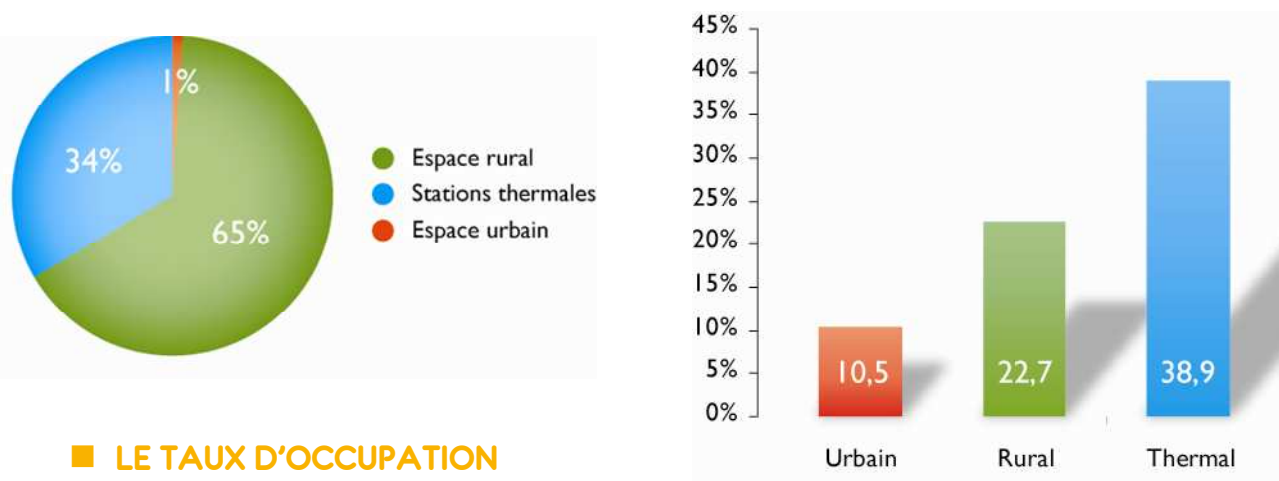
La répartition de la fréquentation entre établissements publics et privés a évolué entre 2006 et 2009 en faveur des établissements publics : ils représentaient 49% de la fréquentation en 2006 contre 58% en 2009. Toutefois, alors que la durée moyenne de séjour ne change pas pour les établissements en gestion publique, elle augmente de 0,2 jours pour les établissements en gestion privée. Leur taux d'occupation est également supérieur. Ces résultats s'expliquent par le fait que les établissements en gestion privée sont mieux dotés en emplacements locatifs et en prestations de loisirs.

> Fréquentation selon le type de gestion

	Gestion publique	Gestion privée	Total
Nuitées	151 400	109 240	260 640
Taux d'occ.	24,6%	29,4%	26,2%
Durée séjour (nuits)	2,9	3,8	3,2

L'espace rural enregistre 65% des nuitées. Cependant, son taux d'occupation de 22,7% et sa durée moyenne de séjour de 2,7 jours sont inférieurs à ceux des établissements situés en zone thermique qui sont de 38,9% pour le taux d'occupation et de 5 jours pour la durée moyenne de séjour.

> **Fréquentation selon l'espace en 2009 (% nuitées) – Taux d'occupation selon l'espace en 2009**



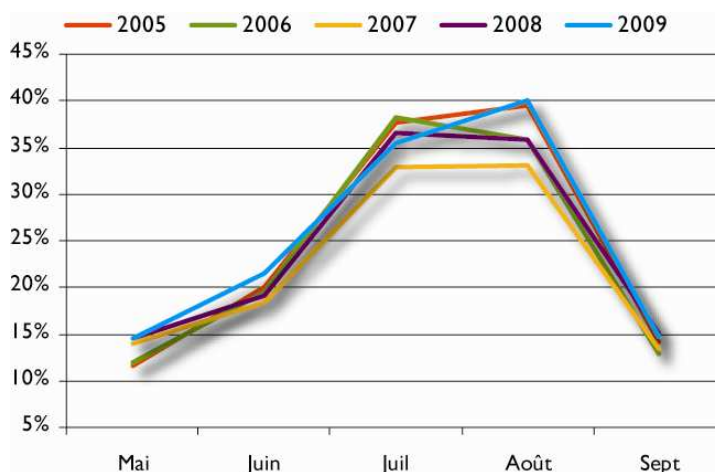
■ **LE TAUX D'OCCUPATION**

Le taux d'occupation moyen des campings de l'Allier gagne 1,2 points en 2009 pour s'établir à 26,2% sur l'ensemble de la saison, marquée par un taux d'occupation à +4% en août. Bien que le taux d'occupation des campings de l'Allier soit celui qui ait le moins augmenté en Auvergne en 2009, **l'Allier enregistre une nouvelle fois la meilleure performance des départements auvergnats** (Auvergne : 24%).

> **Evolution du taux d'occupation (2005-2009)**

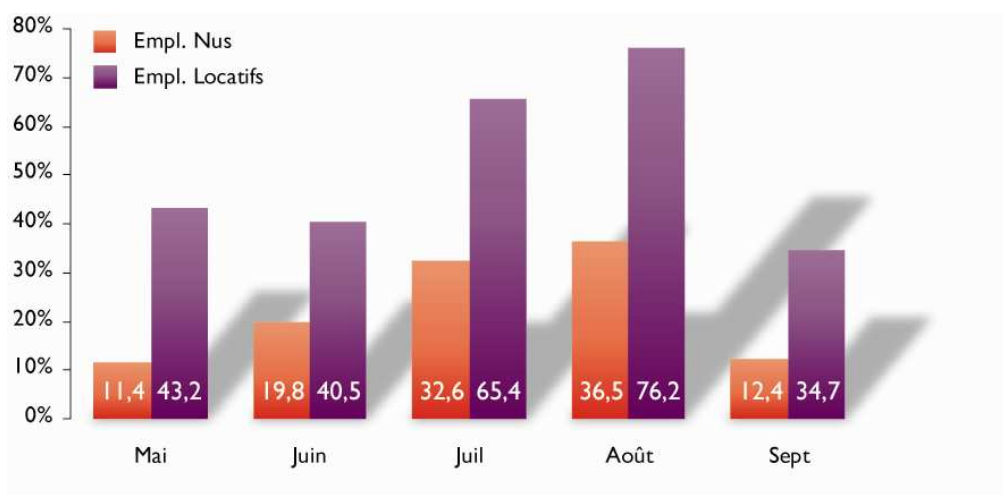


> **Evolution mensuelle du taux d'occupation (2005-2009)**



Atteignant 76,2% en août, **le taux d'occupation des emplacements locatifs est toujours au moins 2 fois supérieur à celui des emplacements nus**. Les emplacements locatifs se remplissent rapidement, dès le mois de mai où ils affichent un taux d'occupation à 43,2% alors qu'il n'est que de 24% en Auvergne. Bien que ce soit davantage vrai pour les emplacements locatifs, les emplacements de l'Allier présentent des taux d'occupation bien supérieurs à ceux de leurs homologues auvergnats en avant et en après saison. L'écart se réduit, voire s'annule, en cœur de saison.

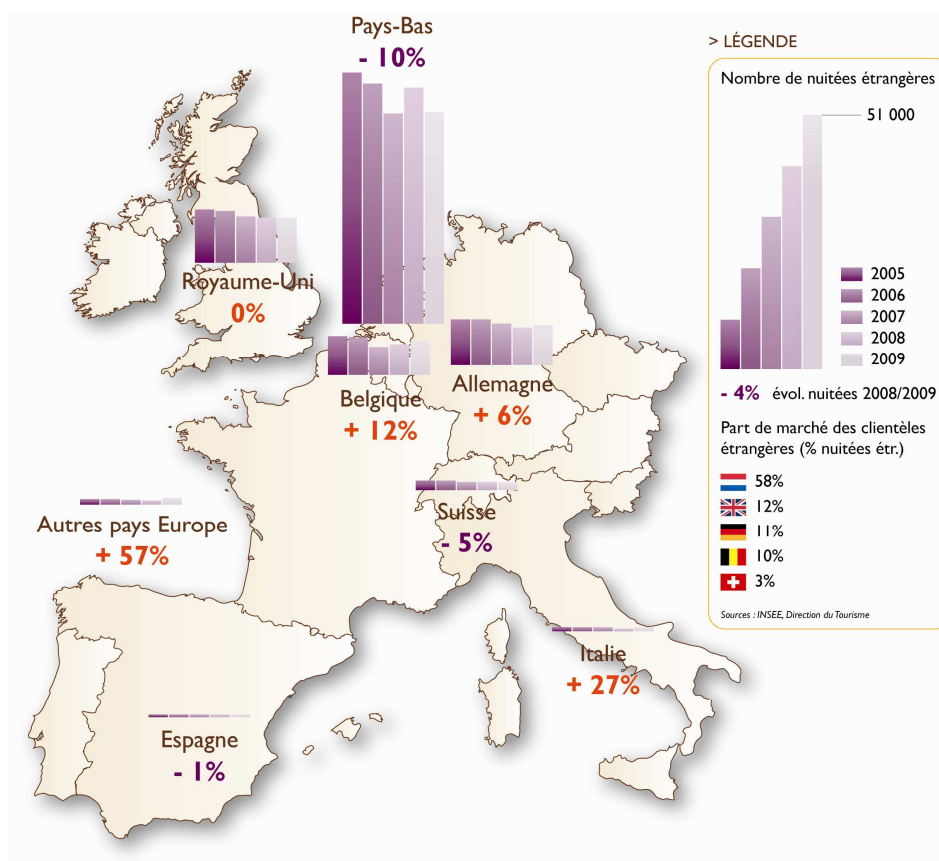
> Evolution mensuelle du taux d'occupation selon le type d'emplacement



■ LES CLIENTELES

En réalisant 72 825 nuitées, **les clientèles étrangères représentent 28 % de la fréquentation des campings de l'Allier**. Le volume global des nuitées étrangères marque une baisse de 4% par rapport à 2008. La baisse est plus marquée qu'à l'échelle régionale (- 1%).

> Evolution de la fréquentation des principales clientèles étrangères de 2005 à 2009 (nuitées)



Si les **clientèles allemandes et belges sont plutôt en hausse** par rapport à 2008, **la baisse de la fréquentation néerlandaise** - avec un volume de nuitées en repli de 10% - **a fortement pesé sur le bilan global.**

Avec 58 % des nuitées étrangères, les hollandais constituent de loin la première clientèle étrangère malgré un poids inférieur de 3 points dans la fréquentation étrangère. Les britanniques et allemands conservent la seconde et troisième position avec respectivement 12 % et 11 % des nuitées étrangères.

Les campings 3 et 4*, qui disposent d'un meilleur niveau d'équipement et de service réalisent une large part des nuitées étrangères (70%).